



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE NEGREPELISSE

Délibération n°2010/02/08

Date de convocation : 18/01/2010

L'an deux mille dix,
Le mardi 9 février à 18 heures,

Date d'affichage : 02/02/2010

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. CAMBON Jean, Maire.

Nombre de Conseillers
en exercice : 23

Etaient présents : CAMBON J., CORRECHER M., MERCIER S., MOURIERES D., AURADE P., TELLIER M., RICARD J., JACQUOT S., BEAUTES-VOIROL C., DELMAS F., CONTE D., COMBES C., MARTY F., ONFROY A., SIRVAIN B., AUTIQUET B., HENRI M., VERGNES M.T., PARIS C., MONTAUT V., PELISSIE L.

Nombre de présents : 21

Absents avec pouvoir : MARCIPONT D. (pouvoir à VERGNES M.T.), PELLET R. (pouvoir à MOURIERES D.).

Nombre de votants : 23

OBJET : RESTAURATION SCOLAIRE – DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il conviendrait de remplacer les châssis et les fenêtres dans la salle de restauration de l'école primaire afin d'obtenir un meilleur isolement et ainsi générer une économie d'énergie.

Le montant des travaux s'élève à **22 501,27 € HT.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents :

- **SOLLICITE** une subvention au taux le plus élevé possible auprès du Conseil Général de Tarn-et-Garonne,
- **DEMANDE** l'autorisation de commencer les travaux avant l'obtention de l'arrêté de subvention.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

LE MAIRE

J. CAMBON